

Date de convocation : 05/03/2026	DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE COMMUNE DE DUNIERES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
--	--

Le dix mars deux mille vingt-six à dix-neuf heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de DUNIERES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre DURIEUX, maire.

Présents : Corinne BEAL, Nelly BEAULAIGUE, Cédric BROUSSARD, Dimitri CLOT, Hélène DREVET, Pierre DURIEUX, Pascal GOUY, Jean Paul GRANGE, Catherine MARCON, Pierrick MARCON, Pascale MERLE, Isabelle MEYNET, Emeline MOUNIER, Fanny MOURIER, Marie Laure OUDIN, Eric PARRAT, Thierry SABOT, Patricia SOUCHON, Robert VALLAT (19).

Excusés : Florian CHAUDIER (pouvoir à Pierrick MARCON), Christophe MOULIN, Jean Pierre NOUVET (pouvoir à Jean Paul GRANGE) (3).

Absente : Colette MORIN (1)

Madame Hélène DREVET a été désignée secrétaire de séance.

OBJET DE LA SEANCE : Modification des tarifs applicables à la Bobine Créative.

DCM20260310-14

Vu la délibération n° DCM20240122-7 du 22 janvier 2024 fixant les tarifs applicables à la Bobine Créative ;

Considérant la nécessité de faciliter la gestion des locations et des paiements ;

Considérant les nouvelles modalités proposées selon tableau en annexe ;

Considérant que ces nouveaux tarifs sont applicables à compter du 1^{er} avril 2026 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Valide les nouveaux tarifs applicables à la Bobine Créative tels que présentés ci-dessus ;
- Autorise Monsieur le Maire à mettre en œuvre toutes les démarches nécessaires à l'application de ces tarifs à compter du 1^{er} avril 2026.

AR PRÉFECTURE

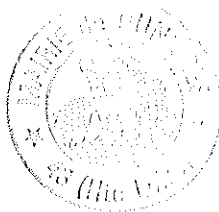
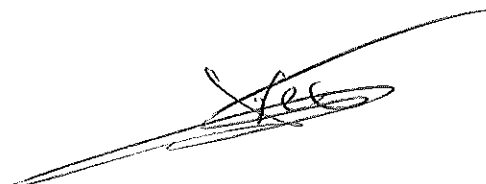
043-214300873-20260310-DCM20260310_14-DE
Reçu le 26/03/2026

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme,

Le Maire,
Pierre DURIEUX



La Secrétaire de séance,
Hélène DREVET



AR Prefecture

043-214300873-20260310-DCM20260310_14-DE
Reçu le 26/03/2026